

# Union des Clubs Européens du Briard

## Compte-rendu du 19 juin 2024

Mode réunion : Visioconférence

Participants (cartographie des pays et clubs fondateurs en annexe 1) :

Clubs fondateurs	Presents	Representatives
Association du Berger de Brie,(A.B.B)	x	Mrs Catherine Aye (Présidente ABB) Mr François Teppaz-Misson (temporary secretary, without vote)
Nederlandsche Briard Club (NBC)		Mrs Jettie Alberts
Briard Club Deutschland e.V. (BCD)	x	Mrs Heike Trozzo
Club Für Französich Hirtenhunde e.V. (CFH)	excused	
Belgische Briard Club (B.Br.C)	x	Mr Patrick Herremans
The Briard Association UK	x	Mrs Jan Rual
Klub of Poland Briard & Beauceron (B&B)	x	Mrs Iwona Gisterek-Grocholska
Briard Vereniging Nederland (BVN)	excused	

La réunion débute à 19H15, toutes les personnes ayant confirmé leur présence étant connectées.

Nombre de votants : 6 (en **jaune** ci-dessus).

### 1/ Objet :

La présente réunion a pour objet

- De rappeler les objectifs de l'association et d'en valider les statuts,
- D'élire son comité,
- De retenir des dates d'organisation d'UCEB shows.

Après une introduction de la Présidente de l'Association du Berger de Brie sur les objectifs de la mise en place de l'UCEB, une présentation en lien avec l'objet précité est faite en séance (cf. Annexe 2).

### 2/ Objectifs de l'association UCEB :

- Elle ne se substitue pas aux associations nationales assurant la préservation de la race Berger de Brie dans le respect des règles FCI / Kennel Club,
- Elle regroupe les pays européens qui souhaitent promouvoir la race Berger de Brie dans le respect de valeurs communes sur le standard, la santé et le caractère,
- Elle permet à ces pays d'organiser une exposition canine « UCEB Show » ainsi que des conférences thématiques dédiées à la race Berger de Brie sur leur territoire.

Les statuts (cf. Annexe 3) de cette association française ont fait l'objet d'échanges avec les membres fondateurs. La présente réunion acte de leur approbation. Conformément à la législation française, ils feront l'objet d'une déclaration à la Sous-Préfecture de Vendôme.

### 3/ Elections du Comité :

Après présentation de chacun des candidats, il est procédé aux votes.

1 <sup>er</sup> Vice-Président :	2 <sup>ème</sup> Vice-Président :	Secrétaire :
Suffrages exprimés : 5 <b>Mr Patrick Herremans : 3 voix – élus</b> Mme Heike Trozzo : 2 voix	Suffrages exprimés : 5 <b>Mme Heike Trozzo : 3 voix – élus</b> Mme Jane Rual : 2 voix	Pas de candidats Mr François Teppaz-Misson assurera la fonction (sans voix délibérative) dans l'attente d'un membre élu.

### 4/ Dates d'UCEB Shows :

1/ Mme Iwona Gisterek-Grocholska (Klub of Poland Briard & Beauceron) propose d'organiser cette manifestation en 2025. L'association étant en cours de création, une latitude est accordée sur les délais d'information mentionnés prévus à l'article 17 des statuts. Mme Iwona Gisterek-Grocholska fait une présentation (cf. Annexe 4) des lieux et du contenu prévisionnel de la manifestation UCEB Show (sélection et exposition). Les juges ne sont pas désignés. Madame Aye propose que pour cette première manifestation il y ait un juge français et un juge étranger. Mme Iwona Gisterek-Grocholska suggère que les membres lui fassent des suggestions.

2 dates sont provisoirement retenues :

- Choix 1 : 13 et 14 septembre 2025
- Choix 2 : 20 et 21 septembre 2025

Le choix s'effectuera en fonction de la date retenue pour la Nationale de l'Association du Berger de Brie.

2/ Mme Heike Trozzo propose que le BCD organise cette manifestation en 2028, à l'occasion des 40 ans du Club. Un dossier plus complet sera envoyé ultérieurement.

L'ensemble des présents avec voix délibératives valide le principe de ces expositions. Des documents plus complets seront fournis pour la prochaine réunion UCEB pour l'exposition prévue en Pologne.

### 5/ Proposition d'Ordre du Jour pour la prochaine réunion (date à fixer) :

- Approbation des nouveaux membres
- Election potentielle du Secrétaire
- Site et Logo (Mme Heike Trozzo)

Mme Trozzo précise que des échanges ont déjà eu lieu entre elle et Mme Aye au sujet d'une première proposition de logo. Après une réunion de l'ABB, il est retenu l'option d'un logo dans l'esprit de l'ancien avec des briards à oreilles coupées, très stylisé (comme un dessin au crayon) avec des étoiles rappelant l'Europe. C'est en cours d'élaboration (avec l'aide d'une amie expérimentée). Tous vœux et suggestions seront pris en compte, toutefois pour des raisons de disponibilité, une seule proposition sera faite.

- Fourniture par les clubs membres :

- Liste de juges spécialistes de la race Berger de Brie
  - Liste des vétérinaires lecteurs officiels des radios Dysplasie de la Hanche, quand ils existent
- Proposition de dates d'organisation d'UCEB Show

## Liste des annexes

Annexe 1 : cartographie des pays et clubs fondateurs de l'UCEB

Annexe 2 : présentation faite en séance

Annexe 3 : Statuts UCEB

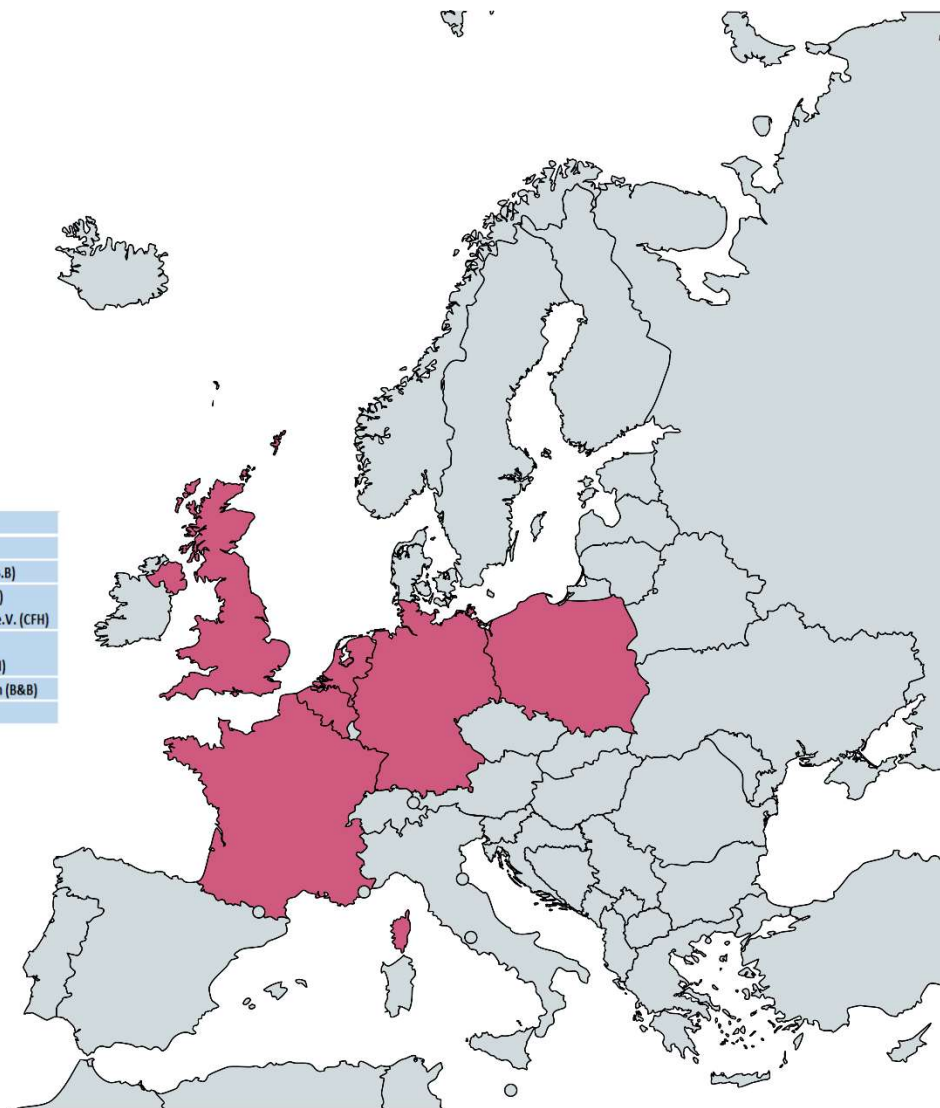
Annexe 4 : Présentation du Klub of Poland Briard & Beauceron

- Annexe 1 : Cartographie des pays et clubs fondateurs UCEB

**Membres fondateurs UCEB**



Pays	Clubs fondateurs
Belgium	Belgische Briard Club (B.Br.C)
France	Association du Berger de Brie,(A.B.B)
Germany	Briard Club Deutschland e.V. (BCD) Club Für Französisch Hirtenhunde e.V. (CFH)
Netherland	Nederlandsche Briard Club (NBC) Briard Vereniging Nederland (BVN)
Pologne	Klub of Poland Briard & Beauceron (B&B)
United Kingdom	The Briard Association UK



Created with mapchart.net





# Union des Clubs Européens du Briard




**UCEB**  
2024, june 19





1

## Initial members

Clubs		Representatives	candidates vice-présidence	UCEB Show	Mail
Association du Berger de Brie, (A.B.B)	x	<b>Mrs Catherine Aye (Présidente ABB)</b> Mr François Teppaz-Misson (temporary secretary)			<a href="mailto:catherineaye@orange.fr">catherineaye@orange.fr</a> <a href="mailto:sun.kosi@wanadoo.fr">sun.kosi@wanadoo.fr</a> <a href="mailto:jettie.alberts@planet.nl">jettie.alberts@planet.nl</a>
Nederlandsche Briard Club (NBC)		<b>Mrs Jettie Alberts</b>			
Briard Club Deutschland e.V. (BCD)	x	<b>Mrs Heike Trozzo</b>	Mrs Heike Trozzo - Germany	2028	<a href="mailto:heike.trozzo@briardclub.de">heike.trozzo@briardclub.de</a>
Club Für Französich Hirtenhunde e.V. (CFH)	excused				
Belgische Briard Club (B.Br.C)	x	<b>Mr Patrick Herremans</b>	Mr Patrick Herremans - Belgium		<a href="mailto:phr001@gmail.com">phr001@gmail.com</a>
The Briard Association UK	x	<b>Mrs Jan Juan</b>	Mrs Jan Juan - UK		<a href="mailto:janpilcoru@hotmail.com">janpilcoru@hotmail.com</a>
Klub of Poland Briard & Beauceron (B&B)	x	<b>Mrs Iwona Gisterek-Grocholska</b>		2025	<a href="mailto:klub.briard_beauceron@zkwp.pl">klub.briard_beauceron@zkwp.pl</a>
Briard Vereniging Nederland (BVN)	excused				

In the coming weeks, other Briards european clubs will be contacted to join UCEB (membership conditions are described in Article 6) -> subject to admission of committee

2

## UCEB objectives

- The Association "Union des Clubs Européens du Briard" cannot replace the existing National Associations,
- Its purpose is to promote the Berger de Brie as described in the standard held by the country of origin,
- **Mainly through the regular organisation of exchanges and a dog show called "U.C.E.B. Show "** dedicated to the Berger de Brie

3

## Commmitee

- **In order to make functioning easier, the executive committee - elected every 3 years - is made up of 4 members:**
- President: the President of the French Association in charge of the breed, a member of the Société Centrale Canine, now known as the Association du Berger de Brie (A.B.B).
- 2 Vice-Chairmen,
- 1 Secretary.

*In addition, in order to ensure better coordination, each club may also appoint a Referent to prepare the agendas and work of the decision-making with their peers from the other member clubs. These Referents do not have decision-making authority.*

4

## Election of the 1st Vice-Chairman

- **Candidates (please introduce yourselves before votes):**

- Mrs Jan Juan (Briard Association – UK)
- Mrs HeikeTrozzo (Briard Club Deutschland - Germany)
- Mr Patrick Herremans (Belgische Briard Club – Belgique)

- -> [Vote](#)

5

## Election of the 2nd Vice-Chairman

- **Candidates (to be updated after the election of the 1st Vice-Chairman) :**

- Mrs Jan Juan (Briard Association – UK)
- Mrs HeikeTrozzo (Briard Club Deutschland - Germany)
- Mr Patrick Herremans (Belgische Briard Club – Belgique)

- -> [Vote](#)

6



## Election of the Secretary

- **Today, for organizational reasons, Mr. François Teppaz-Misson is acting as Secretary (no vote).**
- **He will hold this position until a member offers to take on this role (which he may assist if he so wishes).**
- **Is there a candidate today for the position of Secretary ?**

7

## UEBB Show : principles of designation

- This Event may take place no more than once a year and must be organised in a member country of the U.C.E.B.
- Preliminary application to the UCEB with the provisional organisational details (timetable, location, content) and any additional information they deem necessary -> first advice of the committee
- A final agreement will only be given if the U.C.E.B. receives a second dossier detailing the complete organisation (including the jury) at least 15 months before the planned date of the Event, in order to ensure that the said Event is in line with the Association's objectives and complies with FCI or Kennel Club regulations.

8

## UEBB Show : organisation and content

- According the FCI rules / Kennel Club
- Financing = responsibility of the Organiser
- It must include :
  - at least one show with judges with proven knowledge of the breed,
  - Optional : conferences on the following themes :
    - Breeding and health,
    - Work and temperament,
    - Standard (France remains the holder).

9

## UEBB Show : candidates

- In reason of the short timing, the UCEB's notice and information schedule to organise the first UCEB show is facilitated, but not the content.
- 2 proposals :
  - 2025 : Klub of Poland Briard & Beauceron
  - 2028 : Briard Club Deutschland e.V.

10

Questions ? Remarks ?

11

Next Meeting ?

- New members (subject to approbation)
- Potentiel election ?
- Website / Logo (several propositions wished)
- For each club :
  - Briard specialists judges (list)
  - Vets in charge of HD
- UCEB shows ? (new shows, more details about planned shows)

12

THANK YOU ALL

# Union des Clubs Européens du Briard

## STATUTS

### CONSTITUTION – OBJET – SIEGE SOCIAL - DUREE

#### Article 1 - Constitution et dénomination

Il est fondé entre les Clubs et Associations du Berger de Brie affiliés ou associés de la F.C.I., adhérents aux présents statuts, une Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, ayant pour titre « Union des Clubs Européens du Briard », appelée ci-après « U.C.E.B ».

#### Article 2 - Objet

L'Association « Union des Clubs Européens du Briard » ne peut se substituer aux Associations Nationales existantes, elle a pour objet de promouvoir le Berger de Brie tel que le décrit le standard détenu par le pays d'origine, principalement via l'organisation régulière d'échanges et d'une Manifestation cynophile dénommée « U.C.E.B Show » dédiée à la race Berger de Brie dans les conditions décrites ci-après à l'article 11.

#### Article 3 – Siège Social – fonctionnement administratif.

Le siège social de l'Union des Clubs Européens du Briard est fixé au siège de l'Association française en charge de la race, membre de la Société Centrale Canine, dénommée à date l'Association du Berger de Brie (A.B.B) et son Président sera le représentant légal de l'U.C.E.B.

L'A.B.B. aura en charge la vie et le fonctionnement administratif de l'Association.

#### Article 4 - Durée

La durée de l'Union des Clubs Européens du Briard est illimitée

### COMPOSITION

#### Article 5 – Composition

Sont membres fondateurs de l'Union des Clubs Européens du Briard les clubs suivants :

- L'Association du Berger de Brie,(A.B.B)
- Nederlandsche Briard Club (NBC)
- Briard Club Deutschland e.V. (BCD)
- Club Für Französich Hirtenhunde e.V. (CFH)
- Belgische Briard Club (B.Br.C)
- The Briard Association UK
- Klub of Poland Briard & Beauceron (B&B)
- Briard Vereniging Nederland (BVN)

Peuvent présenter leurs candidatures pour rejoindre l'Union des Clubs Européens du Briard :

- Les Clubs et Associations du Berger de Brie européens, dès lors qu'ils existent et ont une activité avérée et dédiée à la race Berger de Brie, affiliés ou associés de la Fédération Cynologique Internationale « F.C.I. » (référence liste des pays européens membres sur le site officiel de la F.C.I.),
- Les Clubs et Associations anglais du Berger de Brie.

#### Article 6 – Conditions d'adhésion

Les Clubs et Associations remplissant la condition de l'Article 6 et souhaitant rejoindre l'Union des Clubs Européens du Briard doivent envoyer leurs candidatures au siège de l'U.C.E.B.

Afin que le Comité de l'U.C.E.B. puisse se prononcer sur leurs admissions, les Candidats devront joindre à cette demande un dossier permettant de démontrer l'activité cynophile dédiée à la race Berger de Brie dudit Candidat. Il s'agit plus précisément des éléments objectifs permettant d'avérer de la mise en place d'une politique de sélection de la race dans ledit pays :

- Politique de santé (mise en place de tests visant à améliorer la santé des futurs reproducteurs),
- Tests de caractères (mise en place de tests visant à évaluer les capacités caractérielles au regard des spécificités de la race).
- Organisation d'une Manifestation spécifique Berger de Brie afin de faire un bilan morphologique et caractériel de la race et de promouvoir les sujets les plus représentatifs.

Le dossier de candidature du club de race qui souhaite rejoindre U.C.E.B doit apporter tous les éléments permettant d'évaluer la réalité de cette activité cynophile dédiée au Berger de Brie.

Chaque club membre prend l'engagement de respecter les présents statuts qui lui sont communiqués à son entrée dans la U.C.E.B et de faire la promotion de celle-ci et de ses événements dans les différents supports de communication qu'il utilise. A cette fin, il a le droit d'utiliser les logos de la U.C.E.B.

Ils sont représentés par leur Présidents ou une autre personne déléguée par le Club. Par ailleurs, afin de s'assurer d'une meilleure animation, chaque club peut également désigner un Référent afin de préparer avec ses homologues des autres clubs membres les ordres du jour et travaux des instances décisionnaires, ces Référents n'ayant pas autorité décisionnaire.

### **Article 7 - Perte de la qualité de membre**

La qualité de membre se perd après décision du Comité :

- Par démission adressée par écrit au Président de l'Union des Clubs Européens du Briard.
- Par exclusion prononcée par le Conseil d. Administration pour infraction aux présents statuts ou motif grave portant préjudice moral ou matériel à la l'Union des Clubs Européens du Briard .
- Avant la prise de la décision éventuelle d'exclusion ou de radiation, le membre concerné est invité, au préalable, à fournir des explications écrites au Comité.

### **Article 8 - Responsabilité des membres**

Aucun membre de l'Association n'est personnellement responsable des engagements contractés par elle. Seul le patrimoine de l'Association répond de ses engagements.

## **ADMINISTRATION -FONCTIONNEMENT**

### **Article 9 – Comité**

L'U.C.E.B. est dirigée par un Comité comprenant les Présidents ou des autre personne déléguée des Clubs et Associations. Les deux langues de l'Association sont le Français et l'Anglais.

A des fins de fonctionnement allégées, le bureau– élu tous les 3 ans – est composé de 4 personnes :

- Président : le/la Président /Présidente de l'Association française en charge de la race, membre de la Société Centrale Canine, dénommée à date l'Association du Berger de Brie (A.B.B).
- 2 Vice-Présidents,
- 1 Secrétaire.

Les membres sortants sont rééligibles.

### **Article 10 - Rôle du Comité**

Le Comité de l'U.C.E.B. est spécialement investi des attributions suivantes :

- Le Président assure le fonctionnement de l'Association qu'il représente en justice et dans tous les actes de la vie civile. En cas d'empêchement, il peut déléguer, sur avis du Comité, ses pouvoirs à un autre membre du Comité. Il présente un rapport moral au Comité.
- Les deux Vice-Présidents soutiennent le Président dans ses obligations et le représentent en cas d'absence.
- Le Secrétaire est chargé de tout ce qui concerne la correspondance, notamment l'envoi des diverses convocations. Il rédige les procès-verbaux en sa langue maternelle des séances du Comité. Il est responsable pour la traduction dans les deux autres langues de l'U.C.E.B..

### **Article 11 - Réunion**

Le Comité se réunit une fois par an, pour une séance ordinaire, soit dans un pays membre de l'U.C.E.B. ou via des outils de visioconférence. Les intervenants s'expriment sur tous les problèmes rencontrés dans l'élevage, la sélection standard et le caractère du Briard. L'ordre du jour pourra être alimenté par le travail effectué par les Référénts.

L'ordre du jour sera défini par le Président, en prenant en considération les désirs des membres. L'A.B.B., qui a la charge de défendre et de promouvoir le standard du pays d'origine, mettra en place tous les moyens nécessaires en collaboration avec les membres de l'U.C.E.B.

Les délibérations sont prises à la majorité des membres présents. En cas d'égalité, la voix du Président est prépondérante. Seules les questions figurant à l'ordre du jour peuvent faire l'objet d'un vote.

Toutes les délibérations du Comité sont consignées dans un procès-verbal et signées du Président et du Secrétaire. Elles ont valeur de recommandation auprès des Clubs et Associations membres de l'U.C.E.B.

### **Article 12 - Pouvoirs**

Le Comité est investi d'une manière générale des pouvoirs les plus étendus dans la limite des buts de l'U.C.E.B.

Il se prononce sur toutes les admissions des membres de l'U.C.E.B. C'est également lui qui prononce les éventuelles mesures d'exclusion ou de radiation des membres.

Il se prononce sur la désignation du pays organisateur de l'U.C.E.B. Show.

Il peut déléguer tout ou partie de ses attributions à certains de ses membres.

### **Article 13 - Comptabilité**

Sans objet.

### **Article 14 - Règlement intérieur**

Un règlement intérieur peut être établi par le Comité. Ce règlement éventuel est destiné à fixer les divers points non prévus par les présents statuts, notamment ceux qui ont trait au fonctionnement pratique des activités de l'Association.

### **Article 15 - Litiges**

Tous litiges qu'elles qu'en soient les formes et sans aucune limite seront déposés devant le Comité, qui fera droit en vertu des statuts qui lui sont propres et selon le droit français par extension les tribunaux du siège de l'U.C.E.B. sont seuls compétents.

## **RESSOURCES de L'ASSOCIATION**

### **Article 16 - Ressources**

Il n'est pas prévu de cotisation pour les clubs membres de l'U.C.E.B. l'Association du Berger de Brie prend à sa charge les coûts annuels de gestion administratives de la Briard Académie. Cette gestion annuelle inclut :

- Noms de domaines,
- Hébergement du site Internet,
- Courriers.

Dans l'hypothèse où ces coûts deviendraient trop élevés, les membre de l'U.C.E.B. conviendraient de se rencontrer pour organiser le financement de ce surcoût.

## **MANIFESTATION**

### **Article 17 – Conditions d'organisation de l'« U.C.E.B. Show »**

Cette Manifestation ne peut avoir lieu au maximum qu'une fois par an et doit être organisée dans un pays membre de l'U.C.E.B.

Le pays candidat à son organisation doit faire une demande préalable d'organisation auprès de l'U.C.E.B. avec un premier dossier comprenant à *minima* les éléments prévisionnels d'organisation (calendrier, localisation, contenu) et tous éléments supplémentaires qu'il jugera nécessaire.

Le comité procèdera alors à une évaluation des candidatures et informera le candidat retenu.

Ce n'est qu'à la fourniture à l'U.C.E.B. d'un deuxième dossier précisant l'organisation complète (dont le jury) au minimum 15 mois avant la date prévue de la Manifestation qu'un accord définitif sera donné, ceci afin de s'assurer que ladite Manifestation s'inscrit bien dans les objectifs de l'Association et dans le respect des règlements FCI ou du Kennel Club.

Dès cet accord obtenu, le Club retenu sera désigné par le Comité de l'U.C.E.B. comme Organisateur, il sera alors autorisé à utiliser les logos et références sur tous les supports de communication permettant d'informer les amateurs de Berger de Brie et promouvoir la Manifestation.

Dans le même temps, l'U.C.E.B. et tous ses membres s'engagent à informer de la Manifestation sur leurs différents supports : sites, bulletins, etc.

Dans l'hypothèse où l'Organisateur ne respecterait pas ses engagements, l'agrément de la l'U.C.E.B. pourra lui être retiré ainsi que toutes les facilités accordées.

### **Article 18 – Organisation et contenu du « U.C.E.B. Show »**

Cette Manifestation doit être en accord aux prescriptions du pays organisateur et conforme aux règles de la FCI pour les pays membres ou du Kennel Club. Son financement relève uniquement de l'Organisateur.

Elle doit comporter à *minima* une exposition avec des juges ayant une connaissance avérée de la race (parcours cynophile lié au briard, expériences de jugements dans des expositions significatives au regard de la race : Nationale d'élevage, Club show, Mondiale, etc.).

L'organisateur a également la possibilité d'y adjoindre une ou plusieurs conférences liées aux thématiques suivantes :

- Elevage et santé,
- Utilisation et caractère,
- Standard (la France restant le pays détenteur).



Tous les éléments constitutifs (y.c. le contenu des conférences et des intervenants) devront faire l'objet d'une information de l'U.C.E.B. au minimum 15 mois avant son déroulement.

**Fait en X exemplaires à Y le Z.**

**Le Président :**

**Le Secrétaire :**

**Le 1er Vice-Président :**

**Le 2ème Vice-Président :**

# POLISH CLUB BRIARD AND BEAUCERON

1

## HISTORY

- FIRST DOCUMENT BRIARD IN POLAND
- Prof. Stanislaw Szukalski briard owner
- 1929-1936
- First picture of briard in Lubomir Smyczynski polish book (1981)
- First briards litter in Poland 1983



Artist, painter & sculptor Stanislaw Szukalski, with his dog Baca, 1929-1936, photo: [www.audiovis.nac.gov.pl](http://www.audiovis.nac.gov.pl) (NAC)

2

## POLISH CLUB WAS CREATED IN 1996, IN 2001 CLUB WAS ADMITTED TO THE UEBB

- First head of club —International Judge Ewa Dorota Sobolta
- Second head of Club – International Judge Anna Kochan
- Since two years - International Judge Iwona Gisterek-Grocholska
- Our team in last two years brought the regulations of psychological testing and selection of Poland in line with those in force in most UEBB member countries in Europe

3

## BRIARDS IN POLAND

- About 500 dogs
- Registration in ZKwP/FCI – 99 males and 161 bitches
- In 2023 – in 13 litters 47 males and 51 bitches have born

4

## HEAD OF CLUB IWONA GISTEREK-GROCHOLSKA

- I'm breeder and owner of briards from 1996 – surname Z Psarskiego Siola
- I had only three litters and from many years I'm owner of males:
- My best briards:
- ARON ANAO Nacambel – ICH CIE, CIB, champ of 7 countries, first polish briard win French Selection, European Winner – 2005, 2006, 2008,
- World Winner 2007, 2010



5

## MARON DU MANOIR NOBLE – ARON'S GRANDSON

- CH, CIE, CIB
- European Winner 2014, 2018,
- World Winner 2017, 2021
- Best Polish Briard 2013, 2014
- Polish Top Dog 2017, 2018, 2021, 2022
- 25 CACIB
- 36 BOB
- 8 BOG
- 4 BIS Weteran
- 4 BIS



6

## IWONA GISTEREK-GROCHOLSKA

- I'm judge from 2011 Year
- I've judge many times abroad on Club Shows in Czech, Germany, Sweden, Netherland, Slovakia



7

## IWONA GISTEREK-GROCHOLSKA

I'm profesor of medicine – oncologist

Head of Department of Oncology and Radiotherapy Silesian Medical University

....due to my professional commitment, I can't have puppies in the kennel....perhaps in a few years when I'm retired.....



8

## OUR TEAM – V-CE HEAD OF CLUB ANNA GRZADZIEL-BUHL

- Anna has owned briards for 15 years, since 2011 she has been breeding fawn and black briards under the surname Buhlino



9

## ANNA GRZADZIEL-BUHL

- Puppies from her breeding outside Poland live in 10 countries, and dogs with the surname Buhlino have so far obtained more than 30 youth and adult championships of many countries..



10

## ANNA GRZADZIEL-BUHL

- Anna is a kynological assistant.
- Professionally, she is a lawyer and has been a public prosecutor in tax cases for more than 20 years



WOJTECKI.

11

## OUR TEAM – V-CE HEAD OF CLUB KAMIL SZCZESNY

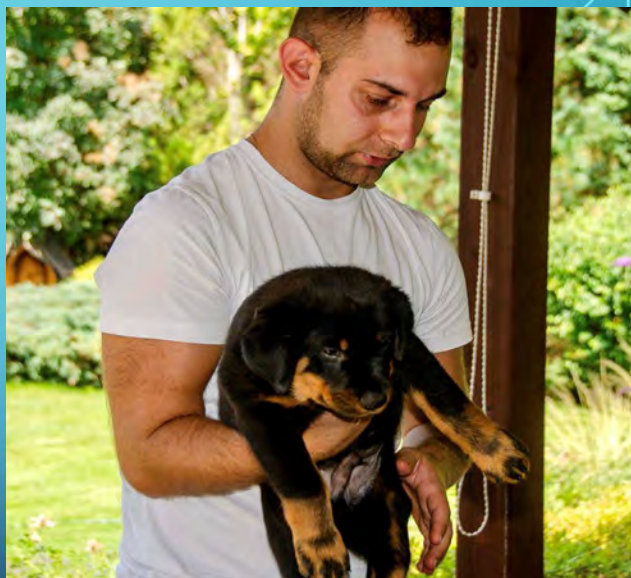
- He met the French Shepherd Beauceron twelve years ago and since then it has become an indispensable part of his life. Currently, two dogs of this breed are raised in his home, which are C.I.B. Multichampions, winners of Club Shows, BIG and BIS.



12

## KAMIL SZCZESNY

- His adventure with breeding began under the name Kompania Braci, he has been an active member of the Warsaw Branch of the Kennel Club in Poland - secretary of the Branch Breeding Committee and actively involved in the shepherd dog section.



13

## KAMIL SZCZESNY

- In 2022, Kamil passed the final judging exam, earning the title of FCI Group 1 National Judge

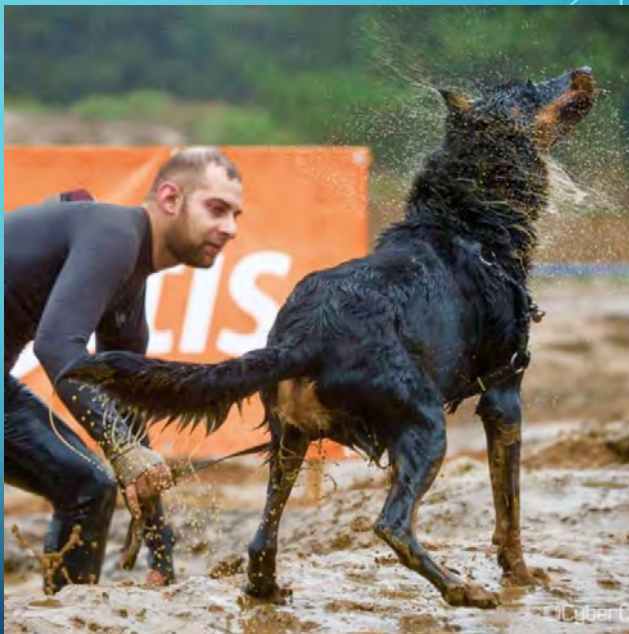


14



## KAMIL SZCZESNY

- He works for one of the largest media and telecommunications groups in Europe and deal with the collection of multi-million dollar transactions and massive debt sales. In addition, Kamil breeds devon rex cats.



15

## CLUB SECRETARY BEATA SIERADZKA

- Beata has owned a briard kennel MARIBE MAGIC FCI since 2010. In her kennel were born 8 litters, which are her pride, because the dogs are characterized by excellent exterior and character, which is confirmed in their achievements and kennel achievements



16

## BEATA SIERADZKA



- Best Briard Kennel of the B&B Club 2020, 2021.
- Best Bitch B&B Club MAJESTY PRINCESS Maribe Magic 2020, 2021, 2022, 2023
- 6 Interchampions C.I.E, C.I.B.
- 19 Champions of many countries.
- 4 Club Winners of Poland, Austria and Czech Republic
- Breeding dogs : 6 males and 8 breeding bitches

17

## BEATA SIERADZKA

- 5 dogs with Selection of France and Poland.
- Dog dogo therapist
- Dogs participating in classes with children in kindergartens and schools.
- Dogs acting in TV commercials and TV series



18

# CLUB SHOW 2022 PODLESICE - KROCZYCE



I, CAC, Club Winner, BOB



19



20

## POLISH CLUB B&B SELECTION 2022



Selekcja Polski 2022



Selekcja Polski 2022

21

## CLUB SHOW 2023 PODLESICE-KROCZYCE



Dzicoo du Courage Noble EXC I, CAC, Club Winner, BOB,

Love At First Sight Moravia Campanella EXC, CAC, Club Winner, BOS, Best Movement



22



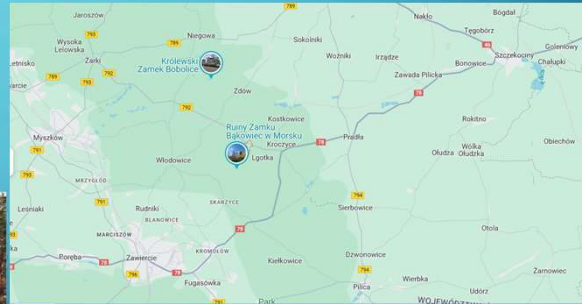
23



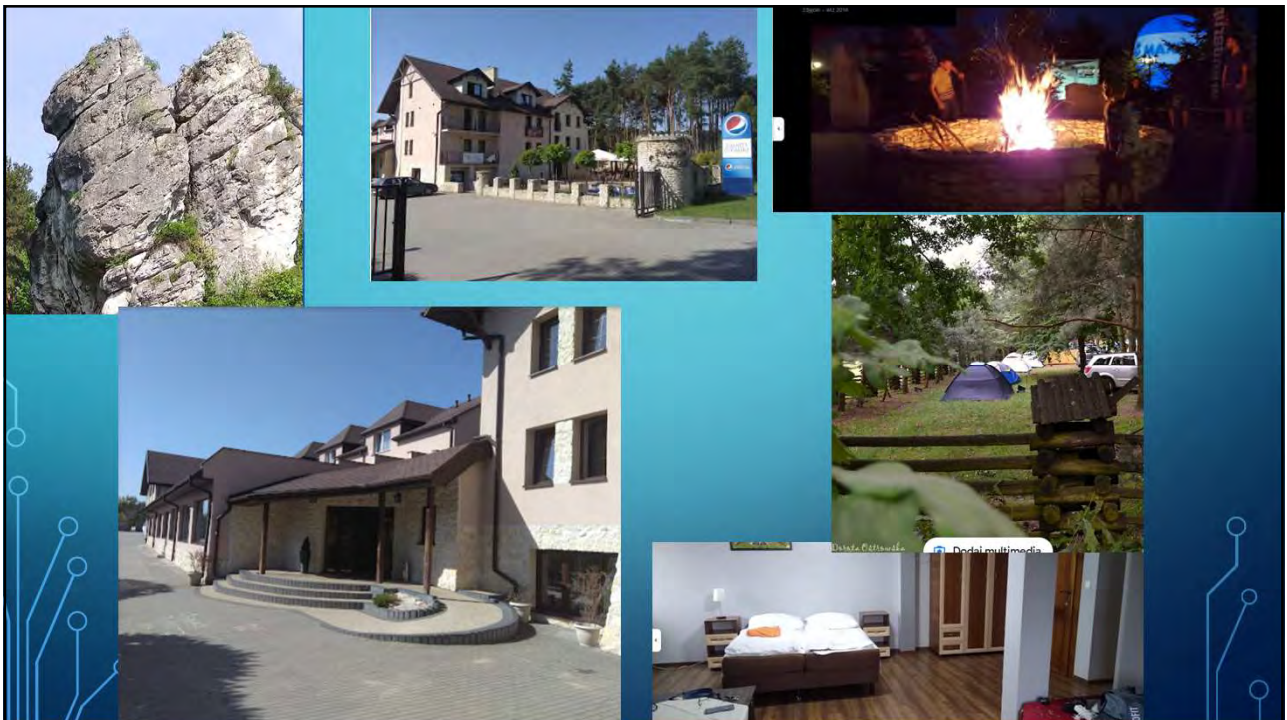
24

# NEXT YEAR ... EUROPEAN BRIARD CLUB SHOW 2025 PLACE: ZAJAZD JURAJSKI – KROCZYCE-PODLESICE

- 13/14 September 2025
- 20/21 September 2025
- 14/15 June 2025



25



26